



Comité Régional d'Esgrime du Grand Est

✉ : Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
☎ 03.83.18.87.40 - Fax : 03.83.18.87.41 - ✉ : administration@crege.fr

Stage de formation à l'arbitrage Sabre Laser Samedi 18 septembre de 14h00 à 19h00 et Dimanche 19 septembre de 09h00 à 16h00 Salle d'Armes Jean Pierre Muller 25 Chemin Ingersheimerweg - 68000 COLMAR

Ce stage est **ouvert** aux arbitres en formation régionale sabre laser ayant réussi les épreuves écrites en 2020 (soit : 10 personnes, voir liste in fine) ainsi qu'aux nouveaux candidats de la JNA 2021.

La formation se déroulera le samedi après-midi et le dimanche aura lieu une compétition servant à évaluer et valider les candidats arbitres.

Les pratiquants intéressés par l'arbitrage (places limitées à 10 par ordre d'arrivée) peuvent participer à la seule journée du samedi après-midi.

Programme de la journée du Samedi 18 septembre

- **13h45** Accueil
- **14h00 - 16h30** Travail théorique
- **16h30-19h00** Travail pratique en situation / Questions réponses

Programme de la journée du Dimanche 19 septembre

- **09h00 - 10h00** : Briefing des candidats arbitres
- **10h00 - 16h00** Évaluation individuelle des arbitres sur la compétition
- **16h00 - 16h15** : Débriefing des candidats et résultats

Matériel à prévoir :

- Son matériel de combat sportif complet (masque-gants-plastron- SL- coquille)
- Coudières/genouillères - kimono ou vêtement de sport long, sabre-laser)
- Eau, serviette
- Matériel de prise de notes + clé USB

Encadrement :

- Mr Philippe BONDI - Port. : 06 75 19 66 89

Restauration et Hébergement:

- A la charge des stagiaires

Liste des stagiaires ayant validé le QCM lors de la JNA 2020

BOE Thomas ASL Reims

MULLER Franz Colmar

GRASSI Robin Strasbourg

UCKINTZLER Jérôme Strasbourg UC

BOILEAU Laurent Nancy

DEBERG Luke Nancy

ESPRIT Julien Metz SE

ROY Daniel Metz SE

SASSI David Metz SE

THIVOLLE Vincent Metz SE

Inscriptions :

- Avant le 13 septembre au Secrétariat du CREGE à l'adresse : administration@crege.fr

Attention : Chaque participant devra être en mesure de présenter un pass sanitaire valable pour les 2 jours de formation - Respect des gestes barrières pour tous



❖ **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.**

Se laver les mains avant de mettre le masque, et après l'avoir retiré.

❖ **EVITER DE SE TOUCHER LE VISAGE** en particulier le nez et la bouche.



❖ **SE LAVER RÉGULIÈREMENT LES MAINS** à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique.



❖ **TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE OU DANS UN MOUCHOIR EN PAPIER JETABLE.**



❖ **UTILISER UN MOUCHOIR JETABLE** pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.



❖ **SALUER SANS SE SERRER LA MAIN NI SE TOUCHER.**